



# À vous de voter



**Du 1er au 25/04 2025 : encouragez les initiatives citoyennes lancées dans la cadre du Budget participatif !**

## Bulletin de vote

*Votez pour votre projet préféré*



***Vous êtes Saint-Évarzécois ? Vous avez au moins 12 ans ?***

Votez jusqu'au 25/04/2025 via le bulletin de vote téléchargeable sur le site internet de la commune ou disponible à l'accueil de la mairie.

Le bulletin sera à déposer dans l'urne à l'accueil de la mairie ou à retourner par mail ([budget.participatif@saint-evarzec.bzh](mailto:budget.participatif@saint-evarzec.bzh)) ou à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Les deux projets ayant obtenu le plus de voix seront réalisés.

Je vote pour.....

## Les résultats seront proclamés

*à l'issue du week-end (Développement durable)*

*les 26 et 27 avril 2025.*

*Retrouvez les projets en détails et la charte sur le site de la mairie, dans l'onglet « Budget participatif ».*



Flashez le QR code pour vous rendre directement sur la page du budget participatif



Plus d'information sur le site web de la mairie  
[www.saint-evarzec.bzh](http://www.saint-evarzec.bzh)